



# COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Commune de Lustrac-Médoc

# 1 Table des matières

---

1.	REMARQUES PREALABLES .....	4
1.	LE FONCTIONNEMENT .....	5
1.1	Les charges de fonctionnement.....	5
1.1.1	La répartition des charges .....	5
1.1.2	Le ratio de rigidité des charges structurelles.....	6
1.2	Les produits de fonctionnement.....	6
1.2.1	La répartition des produits .....	6
1.2.2	Synthèse.....	7
2	LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT.....	9
2.1	La CAF brute .....	9
2.2	La CAF nette .....	9
2.3	La marge d'autofinancement.....	10
3	L'INVESTISSEMENT .....	11
3.1.	Les ressources.....	11
3.1.1	La répartition des recettes.....	11
3.2	Les emplois.....	12
3.2.1	Le taux d'équipement .....	12
3.2.2	La répartition des dépenses.....	12
4	LA DETTE .....	13
4.1	Le taux d'endettement .....	13
4.2	Les ratios d'endettement.....	13
4.2.1	L'encours de la dette / produits de fonctionnement .....	14
4.2.2	L'encours de la dette / CAF brute .....	14
5	LA FISCALITE.....	15
5.1	Les taux .....	15
5.2	Les bases .....	15
5.3	Les produits.....	16
6	CONCLUSION .....	16



# 1. REMARQUES PREALABLES

---

La commune de Listrac-Médoc comprend uniquement un budget principal.

Les données sont issues des comptes de gestion de la commune pour les années 2014 à 2017 et du compte administratif pour l'année 2018.

Les totaux dits **réels** des dépenses et recettes de fonctionnement s'entendent respectivement Débit net des comptes de Charges (classe 6) et Crédit net des comptes de Produits (classe 7), c'est-à-dire atténuations de charges et de produits déduits.

Ils excluent aussi les comptes suivants :

Pour les produits

*775 Produits des cessions d'immobilisations,*

*776 Différences sur réalisations (négatives) reprises au compte de résultat*

*777 Quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat*

*78 Reprises sur amortissements et provisions*

Pour les charges

*675 Valeurs comptables des immobilisations cédées*

*676 Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement*

*68 Dotations aux amortissements et aux provisions*

Les calculs, graphiques et ratios sont réalisés en utilisant les montants **réels** arrondis à l'entier le plus proche

Population INSEE : 2724 habitants

# 1. LE FONCTIONNEMENT

## 1.1 Les charges de fonctionnement

Total des charges du compte administratif : **1 594 808,94 €**

Total des charges réelles calculées : 1 490 606,00 €

Nos dépenses augmentent de 4,5% par rapport à 2017

### 1.1.1 La répartition des charges

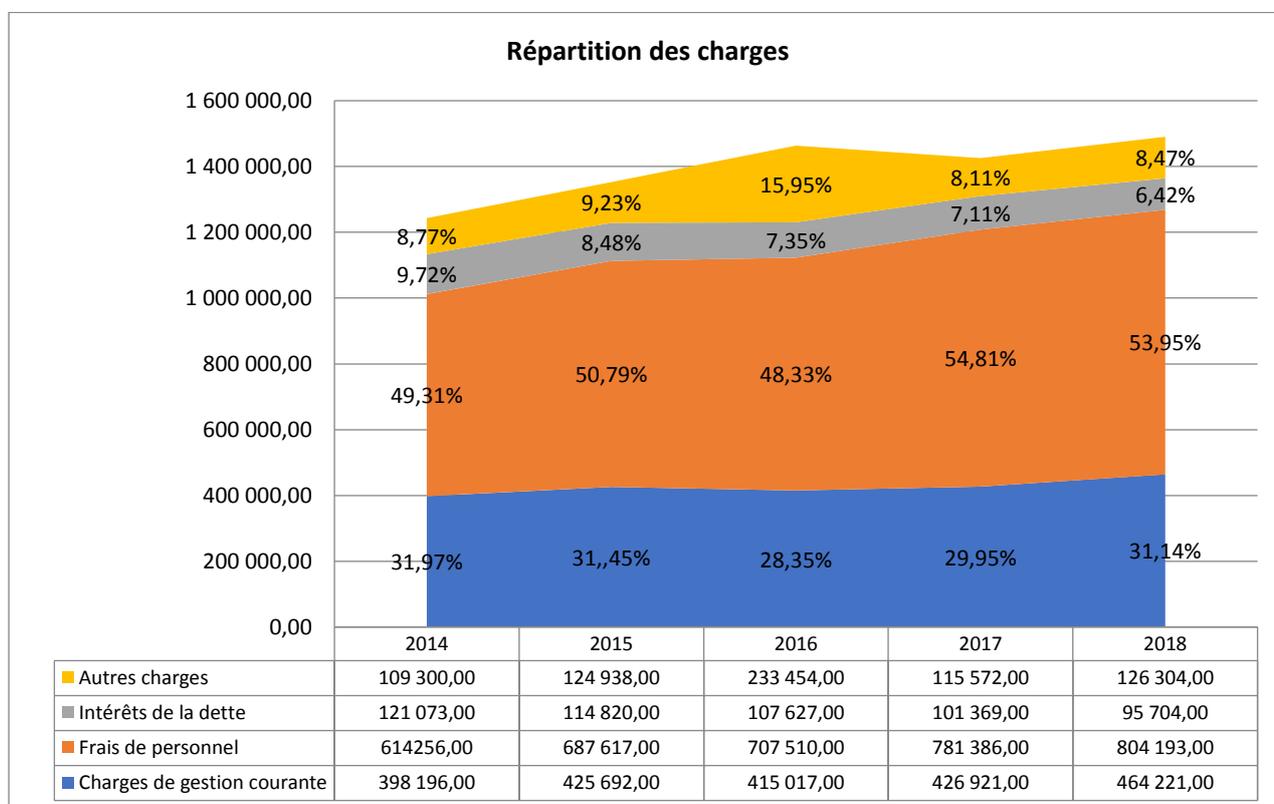
Dont

Charges de gestion courante 464 221 €

Frais de personnel 804 193 € (remboursements maladie déduits)

Intérêts de la dette 95 704 €

Autres charges 126 304 €



Les frais de personnels ont continué d'augmenter en valeur mais de façon beaucoup moins importante qu'en 2017. Cette augmentation est le résultat de l'application d'une année entière de rémunération suite aux apports de nouveaux personnels et aux titularisations. Il s'agit donc d'une dépense attendue et raisonnée.

### 1.1.2 Le ratio de rigidité des charges structurelles

*Frais de personnel + contingents et subventions (655) + annuité de la dette (capital 1641 + intérêts 66111) / recettes réelles de fonctionnement.*

Ce ratio correspond aux dépenses incompressibles auxquelles doit faire face la Commune

2014	2015	2016	2017	2018
0,5	0,52	0,5	0,54	0,52

*Seuil d'alerte = 0,65*

Ce ratio indique que proportionnellement nos dépenses incompressibles n'augmentent plus. Elles ont même légèrement baissées.

## 1.2 Les produits de fonctionnement

**Total des produits du compte administratif : 2 111 622,78 €**

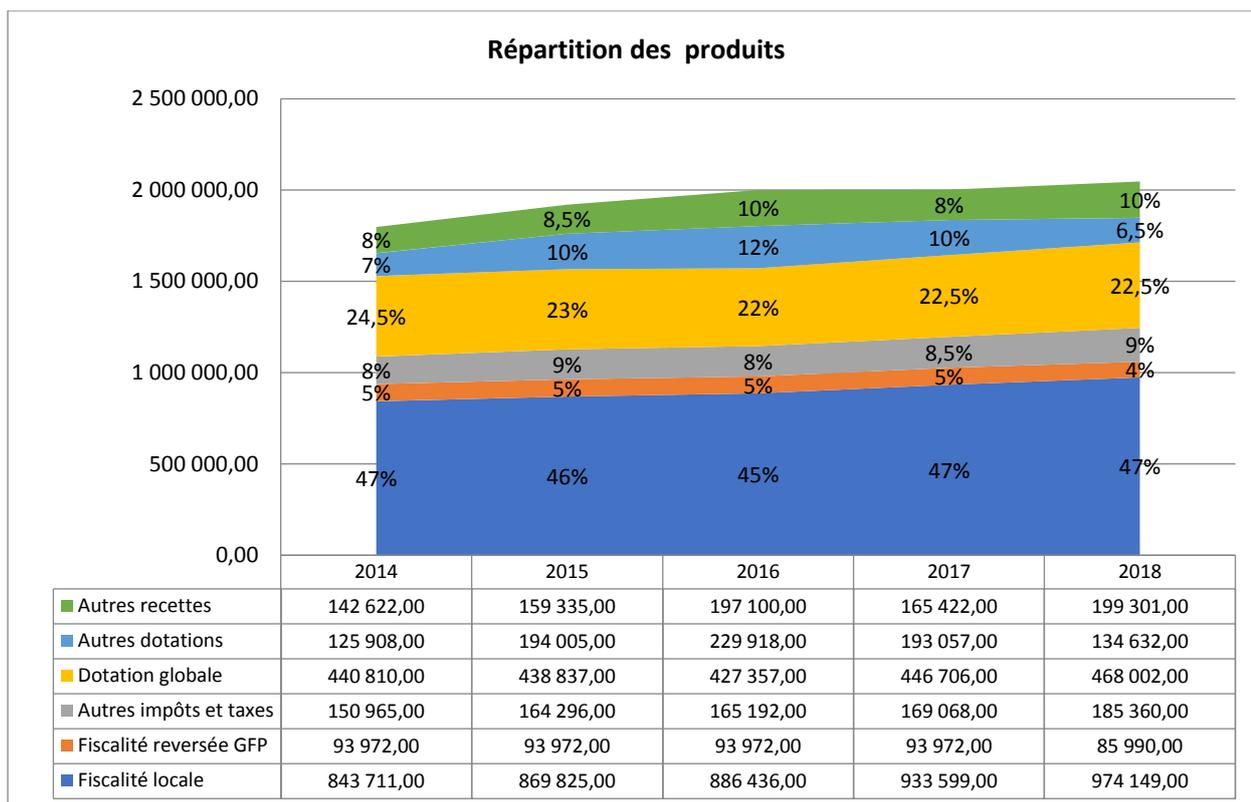
Total des produits réels : 2 074 420,00 €

Augmentation de 4,67 % par rapport à 2017

### 1.2.1 La répartition des produits

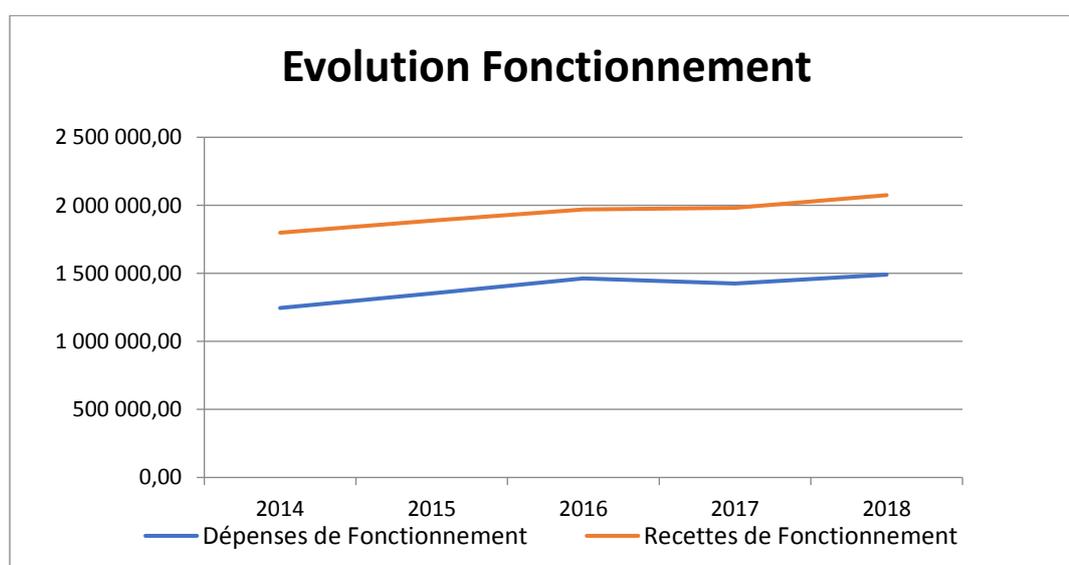
dont :

Fiscalité locale	974 149 €
Fiscalité reversée par les GFP (attributions de compensation)	85 990 €
Autres impôts et taxes	185 360 €
Dotations de fonctionnement (DGF + DSR + DNP)	468 002 €
Autres dotations et participations	134 632 €
Autres recettes	199 301 €



On peut voir que dans l'ensemble toutes les composantes ont augmenté sauf l'attribution de compensation à cause de la cotisation aux syndicats des bassins versants et le poste des autres dotations qui étaient gonflées par les contrats aidés qui sont maintenant en forte diminution. Comme il faut s'y attendre, l'essentiel provient toujours de la fiscalité locale.

## 1.2.2 Synthèse



Après le ralentissement de ces deux dernières années, on s'aperçoit qu'en 2018 les produits ont augmenté dans la même proportion que les dépenses, ce qui est une bonne nouvelle et amoindrit l'impact négatif de la hausse des dépenses.

**Résultat de l'exercice en fonctionnement (Recettes – dépenses) : 516 813,84 €**

---

***Résultat de clôture en fonctionnement : 907 122,25 €***

## 2 LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

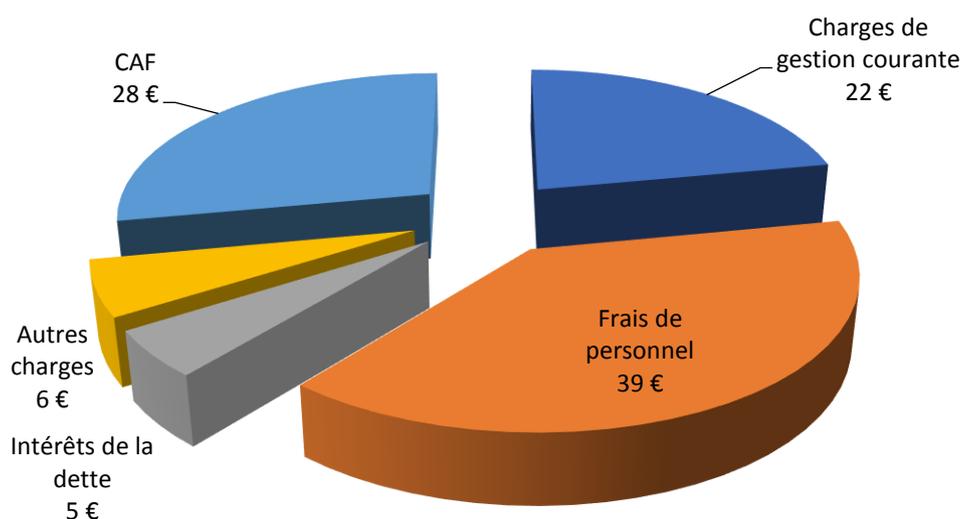
---

La CAF représente l'excédent de fonctionnement (produits réels diminués des charges réels) utilisable pour financer les dépenses d'investissement, en priorité le remboursement de la dette puis les nouvelles dépenses d'équipement

### 2.1 La CAF brute

2014	2015	2016	2017	2018
553 040	533 517	504 704	556 394	583 814

**Pour 100 €, la commune a constitué 28 € d'autofinancement et dépensé en 2018**



La répartition est identique à celle de 2017. Même si notre CAF augmente en valeur, les différences ne sont pas suffisantes pour s'exprimer en proportion.

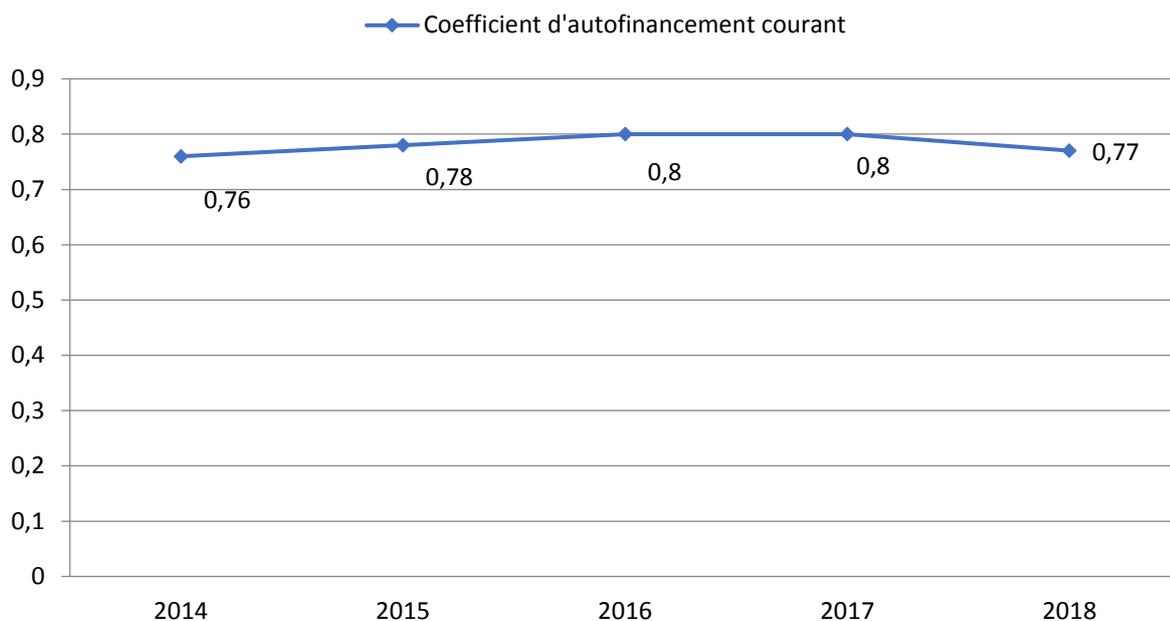
### 2.2 La CAF nette

Il s'agit de la CAF brute moins le remboursement du capital des emprunts. Cela correspond aux liquidités disponibles pour réaliser de l'investissement

2014	2015	2016	2017	2018
418 171	399 867	365 604	406 287	450 438

## 2.3 La marge d'autofinancement

*DRF – travaux en régie + capital de la dette / RRF*



Il s'agit du rapport entre les charges de fonctionnement augmentées du capital des emprunts et les recettes de fonctionnement

Le seuil d'alerte est à **1**. Lorsque le ratio est supérieur à 1 pendant 2 années successives, la commune ne peut plus autofinancer ses investissements

Plus nous nous éloignons de 1, meilleure est notre capacité d'autofinancement.

## 3 L'INVESTISSEMENT

### 3.1. Les ressources

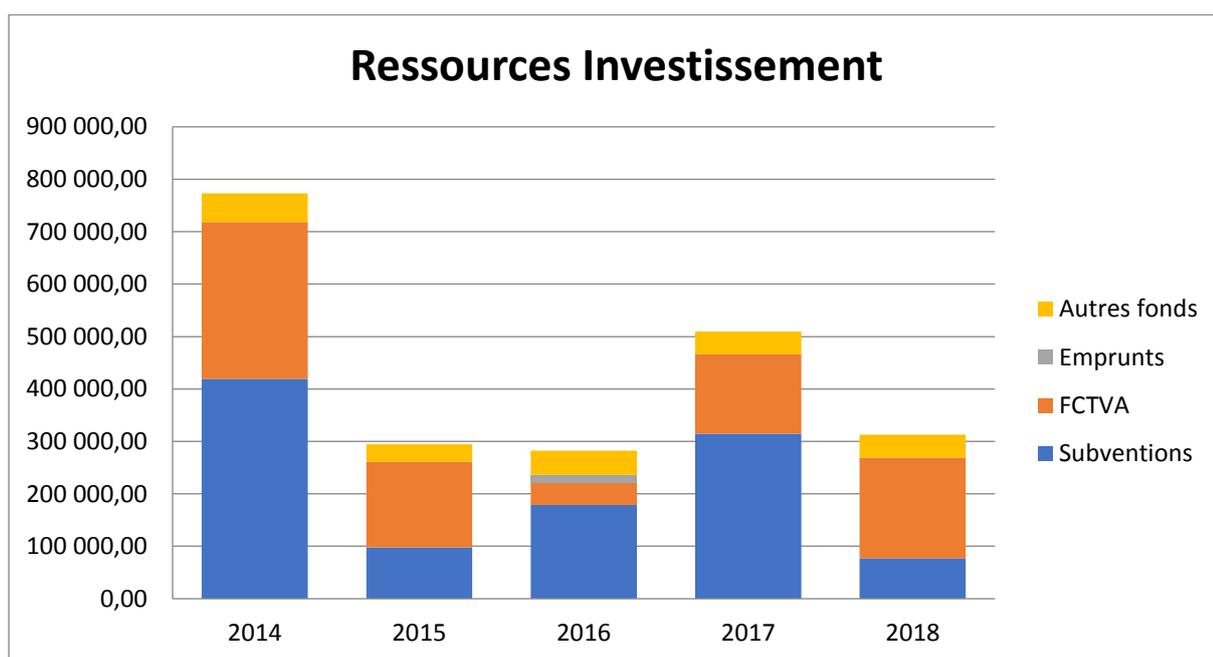
**Total des recettes du compte administratif : 999 990,15 €**

#### 3.1.1 La répartition des recettes

dont :

Excédent de fonctionnement 2017	620 000 €
Subventions reçues	76 967 €
FCTVA	192 249 €
Autres fonds	43 773 €

**Restes à réaliser : 182 342,59 € de subventions à venir en 2019**



Les investissements de 2017 ont généré une augmentation du FCTVA pour 2018. La part des subventions est en baisse, due à la part importante des restes à réaliser. En effet, il existe de nombreux projets qui viennent juste de se terminer en ce début d'année et pour lesquels il reste des subventions à percevoir (Aménagement du nord du bourg, Restaurant scolaire, O Phyto, Climatisation des écoles, Vidéo-protection, Ecole numérique pour les plus importants).

## 3.2 Les emplois

**Total des dépenses du compte administratif : 817 084,81 €**

### 3.2.1 Le taux d'équipement

Il s'agit du ratio des dépenses d'équipement par rapport aux produits de fonctionnement. Il permet la comparaison de l'effort d'équipement.

2014	2015	2016	2017	2018
57,33	14,91	47,88	55,13	31,65

Nous pouvons constater que l'investissement connaît une baisse en 2018. Certains projets n'ont pas pu encore aboutir car ils réclament une préparation plus longue que prévue et certains autres ont été réalisés en régie ce qui nous a permis de faire des économies.

### 3.2.2 La répartition des dépenses

Dont

Remboursement de la dette	133 376 €
Dépenses d'équipement	683 709 €

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

37 232 €	Matériel : matériel et mobilier de bureau, équipement de la police municipale, mobil home et gros outillage pour le centre technique, matériel de sonorisation pour la salle socio-culturelle
182 188 €	Travaux de voirie
19 763 €	Ecole numérique
63 153 €	Zéro Phyto
51 004 €	Climatisation des locaux scolaires
40 633 €	Vidéo protection
67 265 €	Aménagement du nord du bourg
78 113 €	Epicerie solidaire
33 473 €	Travaux hydrauliques
8 208 €	Bio diversité

**Restes à réaliser : 146 606,54 € de dépenses en 2019**

Il s'agit de terminer les projets de 2017 et 2018 : 0 phyto, climatisation écoles, vidéoprotection, protection au niveau du self, aménagement du bourg nord et d'en poursuivre d'autres dont les projets suivants bio diversité, épicerie solidaire, chemins de randonnée.

**Résultat de l'exercice en investissement (Recettes – dépenses) : 182 905,34 €**

---

**Résultat de clôture en investissement (besoin de financement) : 251 086,41 €**

**Résultat global propre à l'exercice 2018 (total des recettes – total des dépenses) : 699 719,18 €**

Nous avons perçu 1106,38 € suite à l'arrêté de liquidation des comptes après la dissolution du syndicat intercommunal de voirie du canton de Castelnaud.

**Résultat de clôture de l'exercice 2018 (FONDS DE ROULEMENT) : 656 035,84 €**

## 4 LA DETTE

---

### 4.1 Le taux d'endettement

*Intérêts + capital / produits de fonctionnement*

2014	2015	2016	2017	2018
0,14	0,13	0,13	0,13	0,11

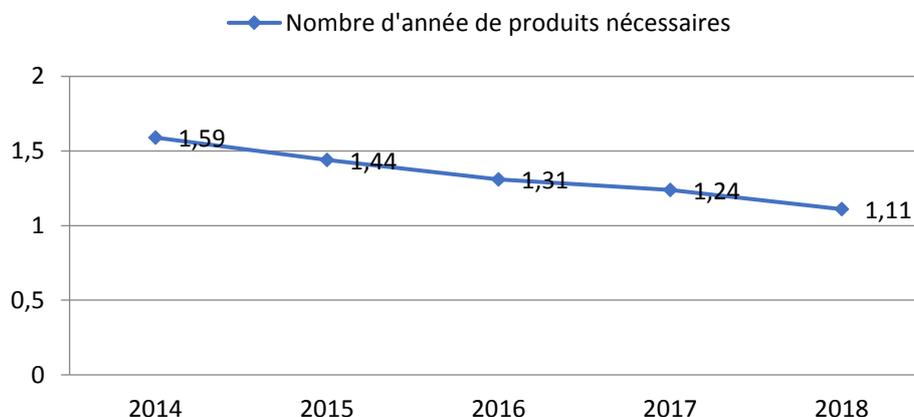
Comme attendu, il commence à baisser.

### 4.2 Les ratios d'endettement

Ils permettent d'analyser la capacité de remboursement de la commune par rapport à sa dette.

## 4.2.1 L'encours de la dette / produits de fonctionnement

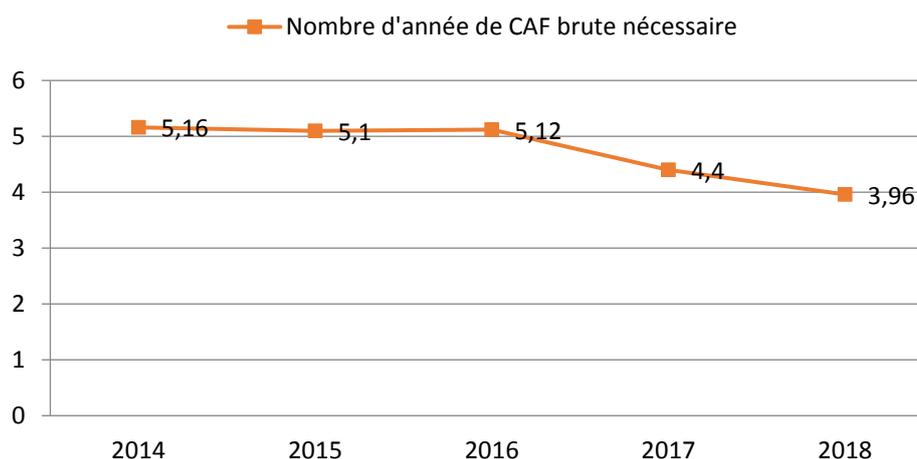
### Ratio d'endettement 1



Il indique le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour rembourser sa dette si elle y consacrait la totalité de ses recettes de fonctionnement. L'objectif est de repasser sous la barre des « un an ».

## 4.2.2 L'encours de la dette / CAF brute

### Ratio d'endettement 2



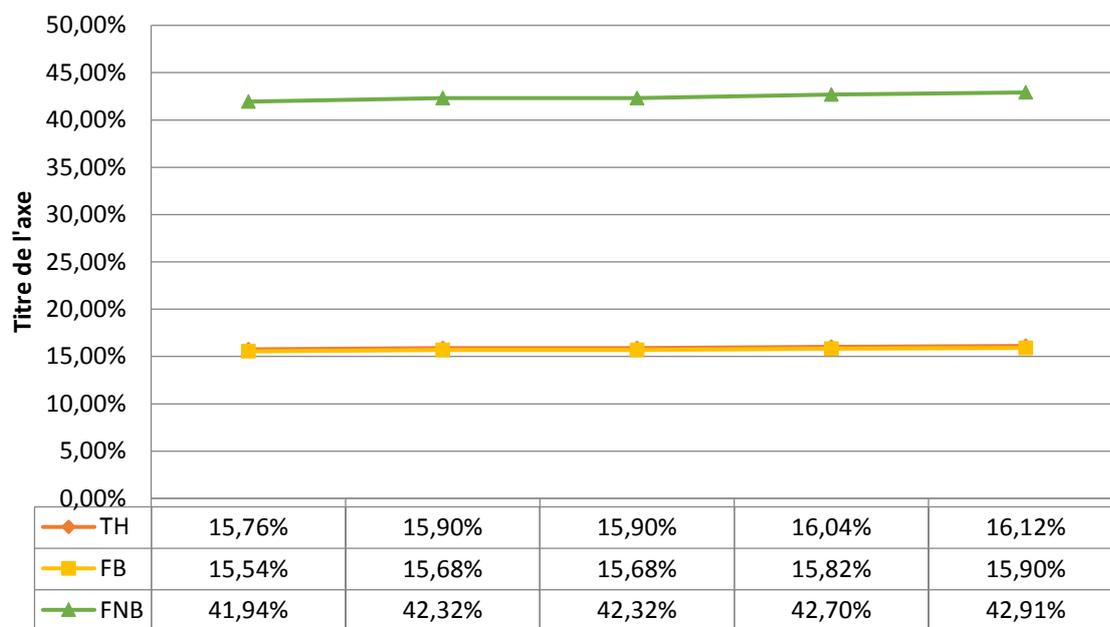
Il indique le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour rembourser sa dette si elle y consacrait tout son autofinancement brut. C'est sa capacité de désendettement.

Les indicateurs montrent l'amélioration de notre situation vis-à-vis de la dette. D'ici un à deux ans, la commune serait en capacité de réaliser un petit emprunt si la nécessité s'en faisait sentir.

## 5 LA FISCALITE

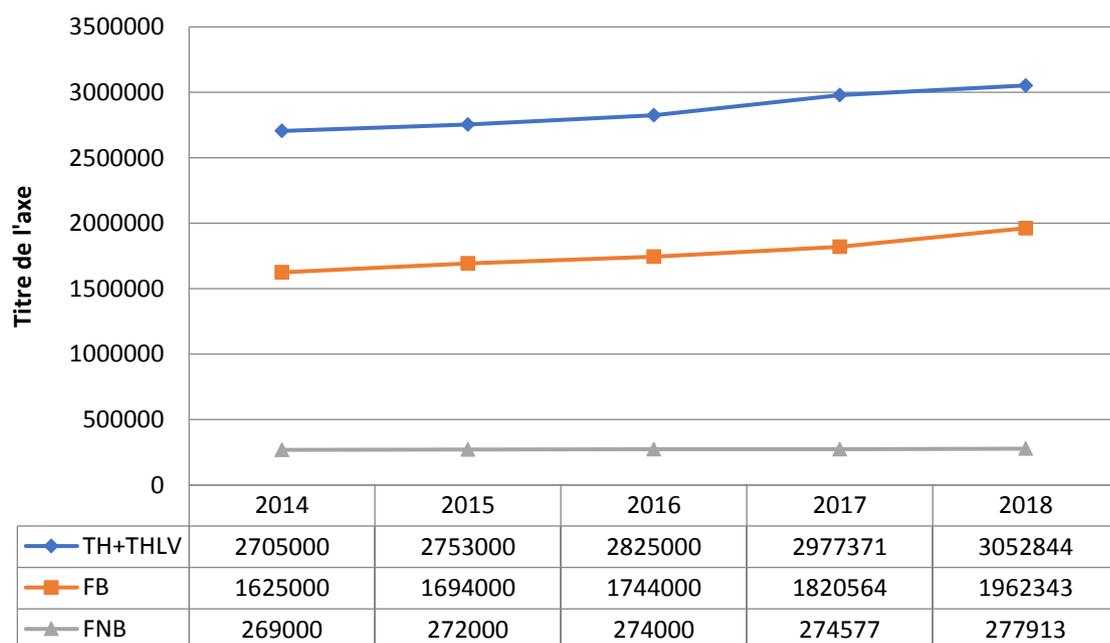
### 5.1 Les taux

#### Evolution des taux



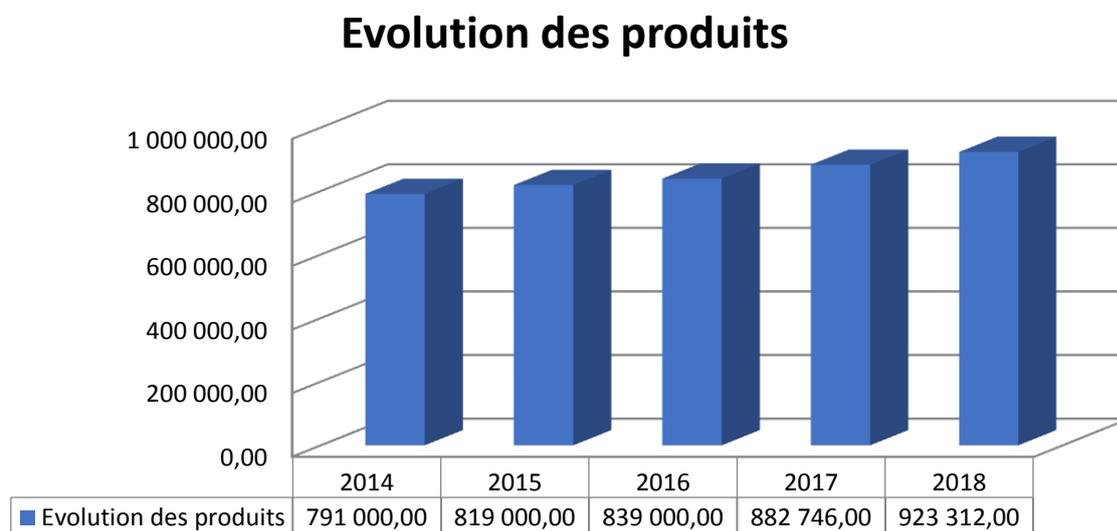
### 5.2 Les bases

#### Evolution des bases



Les bases fiscales évoluent en fonction du volume et de la valeur du patrimoine soumis à l'impôt (constructions nouvelles, rénovations) en fonction d'un coefficient de majoration voté chaque année en loi de finance.

## 5.3 Les produits



La variation du produit fiscal sur ces dernières années provient à 70 % de « l'effet bases » c'est-à-dire du dynamisme des bases fiscales.

## 6 CONCLUSION

---

Les finances de notre commune sont en bonne santé grâce à la reprise à la hausse des recettes de fonctionnement. Malgré notre dette, nous conservons une bonne capacité à autofinancer nos investissements et nous pouvons faire face à l'augmentation de nos dépenses de fonctionnement sans que cela mette en péril notre situation financière. Il faut conserver tant que possible la maîtrise de nos dépenses courantes, en particulier arriver à stabiliser nos dépenses de personnel qui ne cessent d'augmenter depuis 5 ans. L'année 2019 prévoit encore une augmentation de ce poste pour finir de structurer notre équipe technique, l'objectif étant de stopper cette augmentation après 2019. Elle prévoit aussi une reprise des investissements car nous avons encore de nombreux projets à réaliser.